



**ME BERNASCONI avocat associé de  
la SELARL BERNASCONI, ROZET, MONNET-SUETY,  
FOREST, DE BOYSSON**  
à BOURG EN BRESSE, 9 avenue Alsace Lorraine

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**D'UNE MAISON D'HABITATION  
SISE A LOYETTES (01360) 3 B rue des Bonnes  
Lotissement "Terre Billot"**

**SUR LA MISE A PRIX DE 200.000 Euros**  
Outre charges

**ADJUDICATION le MARDI 17 DECEMBRE 2019 à 14 HEURES**  
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier  
du Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE  
AU PALAIS DE JUSTICE  
32 AVENUE ALSACE LORRAINE 01000 BOURG EN BRESSE

**Sur la Commune de LOYETTES (01360), 3 B Rue des Bonnes, Lotissement "Terre Billot",** une maison à usage d'habitation, cadastrée Section A numéro 2700, lieudit "3 B Rue des Bonnes", pour 10 ares 62 centiares.

Maison de plain-pied située dans le Lotissement "TERRE BILLOT".

Elle se compose de : entrée ouverte sur séjour (64,38 m<sup>2</sup>), dégagement, suite parentale avec salle de bains attenante (29,40 m<sup>2</sup> pour la chambre et 5,47 m<sup>2</sup> pour la salle de bains attenante), 3 chambres (11,97 m<sup>2</sup>, 15,07 m<sup>2</sup>, 15,06 m<sup>2</sup>), salle de bains/WC, buanderie (9,35 m<sup>2</sup>), cellier (4,96 m<sup>2</sup>), cuisine (30,21 m<sup>2</sup>) et un garage (26,02 m<sup>2</sup>).

Chaudière individuelle au gaz. Surface habitable : 195,64 m<sup>2</sup>. Le jardin est arboré et engazonné, en bon état.

Les lieux sont occupés par les propriétaires.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE où il a été déposé.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un Avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du montant de la mise à prix (consignation minimum de 3.000 €).

Pour Extrait  
ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI  
ROZET MONNET-SUETY FOREST DE BOYSSON

CA 48271 14/11/19